

ments, nomment *Bernard de Montiou*. Je n'ai pas retrouvé ce nom dans la liste que je possède ; ceux qui en approchent sont *Bernard de Montfavant*, cardinal légat en 1348 et *Pierre de Montjeu*, doyen en 1398. Ces noms ont pu être altérés ou mal lus. Il faudrait pour restituer le véritable et constater les variations qui ont pu survenir dans le costume vers le xvii^e siècle, fouiller le volumineux recueil des actes Capitulaires. Ce serait peine perdue en ce temps d'innovations.

Le vitrail en question, (je ne sais ce qu'il est devenu,) montre le peu de fondement de la tradition qui prétend qu'INNOCENT IV donna le costume des chanoines de Lyon aux cardinaux et que ceux-ci changèrent la couleur de leur soutane.

Le costume actuel est bien antérieur à la Révolution et date, je crois, du milieu du xvii^e siècle.

A l'égard de la croix, elle était un insigne rappelant le titre de *Comte*, attribué aux chanoines, titre, non de parade mais correspondant de toute ancienneté à des droits réels et aux preuves de seize quartiers qu'ils étaient obligés de fournir, et en raison de cela ses branches étaient reliées par des couronnes de comte. Elle leur fut accordée par lettres patentes, données à Versailles en mars 1745 et enregistrées au Parlement le 7 avril suivant. On peut en lire la description dans la *Nouvelle méthode de blason*, de Lemoïue ; Lyon 1780.

L. M. de V.